

Ouverture

FATIMA JENN, ADJOINTE AU MAIRE DE MULHOUSE EN CHARGE DE L'INTEGRATION

Depuis près de vingt ans, la médiation interculturelle existe à Mulhouse à travers les médiateurs interculturels intervenant au sein de trois centres socioculturels : Papin, Porte du Miroir et Wagner. En 2005, nous avons relancé une réflexion, notamment suite au départ du médiateur de la Porte du Miroir et d'un certain nombre de constats :

- l'évolution des publics, de leurs parcours et de leurs besoins,
- la nécessité d'échanger sur les pratiques professionnelles,
- des sollicitations constantes d'autres territoires mulhousiens ne bénéficiant pas de médiateurs interculturels.

La finalité de la médiation interculturelle à Mulhouse est de favoriser l'intégration sociale des publics primo arrivants, des personnes étrangères et/ou issues de l'immigration. La médiation interculturelle est une intervention transversale que l'on retrouve dans les secteurs de la scolarité, du logement, de la vie quotidienne, des démarches administratives, des loisirs, etc. Elle représente l'interface entre des habitants ayant des difficultés pour accéder à certains droits et les pouvoirs publics.

La volonté de la Ville fut de renforcer la médiation interculturelle par la création d'un pôle de médiation interculturelle (fin 2007), d'abord composé de quatre aides médiateurs, relevant du dispositif adultes-relais et de leur encadrement à mi-temps par la médiatrice interculturelle en poste au centre socioculturel Papin.

De plus, nous avons participé à l'élaboration d'un plan de formation¹ ouvert aux adultes-relais du département et assuré par l'ISSM (Institut Supérieur Social de Mulhouse), car la question de la professionnalisation de ces salariés nous semble primordiale. En effet, leurs missions et champs d'interventions sont complexes, et il nous est apparu nécessaire de préparer « l'après dispositif ». La question de la reconnaissance de ces « nouveaux métiers » est récurrente.

En 2007/2008, la Ville de Mulhouse a lancé un état des lieux de la médiation interculturelle, à travers le stage de Hinda Manae. Il a été constaté un besoin important de s'exprimer, d'échanger sur la place de la médiation, du sentiment d'isolement de certains acteurs et de l'articulation entre les acteurs nommés médiateurs et les autres professionnels. La stagiaire a organisé des rencontres et des entretiens avec les médiatrices interculturelles, des directeurs et des présidents de centres socioculturels, des animateurs ou conseillère en économie familiale, des partenaires financiers et des personnes ressources... Il a été décidé de répondre à ces besoins d'échanges en organisant un séminaire sur l'outil de la médiation sociale et interculturelle en direction de l'ensemble des acteurs sociaux intervenant sur le territoire.

Suite à cela, nous avons été interpellés par Xavier Boos, du SGARE (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes, service interministériel qui coordonne l'action des services déconcentrés de l'État en région) afin de rapprocher les expériences des adultes-relais à l'échelle régionale, qui ont en

¹ Cf. page 22 : Intervention de Marie-Odile Gerber-Muller, Chargée du suivi de la politique de la ville, DDASS 68

commun dans leur fiche de poste d'être une interface entre les habitants et les institutions sous la forme de la médiation sociale.

Ainsi, l'ORIV a été financé pour réaliser un état des lieux du dispositif adultes-relais, et organiser ce séminaire. Celui-ci permet de présenter les travaux réalisés (enquêtes auprès des adultes-relais, des employeurs et des financeurs en Alsace), d'échanger sur les pratiques des uns et des autres et enfin d'aborder la question de la professionnalisation de ces personnes.

Je tiens à remercier ici :

- l'ORIV qui a réalisé cet état des lieux et organisé cette rencontre,
- le SGARE et la Direction régionale de l'Acsé qui ont financé ce projet,
- l'ensemble des institutionnels, collectivités et services de l'État : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- les différents acteurs, sans qui ce travail n'aurait pas pu se faire : les structures employeurs, les financeurs du dispositif adultes-relais et bien sûr les personnes salariées de ce dispositif.

Un hommage tout particulier est à rendre à l'ensemble de ces acteurs qui au quotidien, dans l'ombre, sont confrontés à des difficultés sociales, à des publics en précarité et interviennent bien souvent, dans un climat flou, sans cadrage spécifique, sous diverses appellations. Je tiens également à remercier tout particulièrement l'équipe des aides médiateurs du Pôle de Médiation Interculturelle à Mulhouse : Khadija Ourouh, Kibar Uzumbag, Ouafa Kenadil et Rémy Burgy ainsi que Sémihha Sépahi et Faiza Boulkeroua les deux médiatrices interculturelles sur Mulhouse.

Je vous rappelle que cette journée est pour vous, les bénéficiaires du dispositif adultes-relais, afin que vous puissiez vous exprimer, échanger entre vous, valoriser votre travail au quotidien sur le terrain. Et surtout que l'ensemble des employeurs et des institutionnels puissent favoriser votre formation afin de professionnaliser votre parcours. Le dispositif adultes-relais se doit d'être un tremplin et déboucher sur un véritable contrat qui reconnaisse votre métier et vos compétences.



RUDI WAGNER, PRESIDENT DE L'ORIV

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Jenn pour cette introduction et la Ville de Mulhouse pour la mise à disposition des locaux et votre accueil. Il est vrai que cette journée trouve tout son sens ici à Mulhouse, compte tenu de la réflexion de longue date de la Ville sur la médiation sociale et interculturelle et de l'engagement depuis quelques années sur ce travail de médiation au contact des populations.

Je vous souhaite à tous la bienvenue au nom de l'ORIV. Cette journée est la suite de l'état des lieux que la Préfecture de Région nous a demandé de réaliser l'an dernier. Il s'agit aujourd'hui de restituer cette étude et de mettre en débat les analyses et enjeux qui ont été identifiés.

Le travail des adultes-relais est un travail de l'ombre, peu connu, peu reconnu. Cette journée devrait permettre de mieux connaître et reconnaître ce travail. L'enjeu est triple à mon sens :

- Mieux connaître ce que font réellement les personnes en poste. En effet, il y a un trop grand écart entre ce qu'on connaît du dispositif et la connaissance que l'on a du métier ;
- Avoir une vision fine et différenciée du travail réalisé par les uns et les autres. Les constructions locales des interventions rendent la lecture des missions complexe ;
- Préparer l'avenir des adultes-relais et des employeurs. Les financements courent sur une période de trois ans, renouvelable, mais quel avenir pour les personnes et les missions ? Les bénéficiaires de ces postes se sont formés sur des modes d'intervention, mais quels métiers pourront-ils exercer après le dispositif, comment pourront être pérennisées les actions, quelles sont les plus-values pour les employeurs qui ont formé les salariés ?

Cette journée doit permettre de favoriser les échanges entre salariés, entre salariés et employeurs et enfin, de rendre plus visible, de faire savoir ce que ce dispositif a apporté.